



## Sommaire :

- Conseil communal
- Taxe déchets étudiants
- Révision Plan général d'affectation
- Nouvelle Loi sur la naturalisation suisse
- Vente de bois et vente de vin
- Parkings communaux
- Ciné-Seniors
- Création d'une UAPE
- Spectacle Musique-Danse-Projets
- Fenêtres de l'Avent

## DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal, lors de la séance du 21 septembre 2017, a pris les décisions suivantes :

- d'accorder une demande de crédit extrabudgétaire de Fr. 490'000.- pour la création d'une UAPE dans l'ancien appartement des concierges au Collège et son assainissement
- d'accorder une demande de crédit extrabudgétaire de Fr. 130'000.- pour la réfection partielle (demi-chaussée) de la route de Cinq Sols (sous la vigne).

Nous vous informons que vous pouvez en tout temps consulter le résumé des décisions de la séance du Conseil communal au pilier public ou sur le site internet de la commune : [www.eclepens.ch](http://www.eclepens.ch).

## TAXE DÉCHETTERIE POUR ETUDIANTS

En application du règlement communal sur la gestion des déchets (art. 12.3), les habitants de 18 à 25 ans, ayant droit aux allocations familiales, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe (CHF 15.00 au lieu de CHF 80.00), à condition qu'une [attestation d'études ou d'apprentissage de l'année en cours](#) soit déposée au bureau communal [avant le 15 novembre 2017](#). Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis [chaque année](#).

## RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION DE LA COMMUNE D'ECLÉPENS

### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

#### Révision du Plan général d'affectation communal Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)

Afin de se mettre en conformité avec le Plan directeur cantonal et la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), la Municipalité d'Eclépens informe les propriétaires fonciers que celle-ci va entreprendre la révision du plan général d'affectation (PGA) communal.

Dès lors, la Municipalité se réserve le droit de refuser tout projet qui contreviendrait aux dispositions envisagées par la planification de la révision du PGA, ceci conformément à la législation en vigueur.

Pour cette raison et afin d'éviter des frais, les propriétaires ou promoteurs sont priés de contacter la Municipalité avant l'élaboration de tout projet.

La Municipalité

## NOUVELLE LOI SUR LA NATURALISATION SUISSE

Vous trouverez dans le schéma ci-dessous les changements à venir avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la naturalisation suisse, par rapport à aujourd'hui.

**2016 - 2017**

- 12 ans** sur sol suisse
- Français** : Connaissance de la langue
- Aucune aide sociale**
- Casier judiciaire vierge**
- Déménagement possible durant la procédure**
- Une demande pour la famille**

**Dès 1.1.2018**

- 10 ans** sur sol suisse
- Français** : Connaissances certifiées A2 écrit B1 oral
- Aucune aide sociale 3 ans avant la demande**
- Casier judiciaire vierge**
- Nouvelle procédure en cas de changement de commune/canton avant la décision de l'autorité désignée**
- Une demande par adulte**

©Schulthess & Gmünder pour la DDCS/Seita 2016 / Marsen D-21488

## VENTE DE BOIS

Vous avez la possibilité de réserver votre lot de bois de feu auprès de la commune au prix de Fr. 160.- le lot (2 stères).



Tous les lots seront à retirer sur place. **Uniquement sur inscription.**

Cette vente remplace la mise de bois qui a lieu habituellement au mois de décembre.

Réservez dès maintenant votre lot auprès de l'administration communale :

- par tél au 021.866.72.12
- par mail : [admin@eclepens.ch](mailto:admin@eclepens.ch)

Le délai d'inscription est fixé au **15 novembre 2017**

M. Pascal Guinnard, municipal, se tient à votre disposition pour tout complément d'information au N° de tél 079.343.06.62

## VENTE DE VIN

Païement comptant

La vente de vin de la commune aura lieu à la buvette du football

**le vendredi 24 novembre 2017 de 17h à 19h**

Pinot gris	50 cl	Fr. 9.-
Pinot noir	70 cl	Fr. 11.-
	140 cl (magnum)	Fr. 28.-
	Magnum en caissette	Fr. 35.-
Carton de 6 verres		Fr. 20.-



Munissez-vous d'emballages pour le transport de vos bouteilles

## RÈGLEMENTATION DES PARKINGS COMMUNAUX



La commune a pris la décision de règlementer les parkings communaux. Un avis est affiché au pilier public depuis le 10 octobre 2017, date de la parution dans la feuille des avis officiels. Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant 30 jours, jusqu'au 8 novembre 2017.

## CINE-SENIORS

En collaboration avec le Cinéma de Cossonay, la Municipalité met à la disposition des retraités d'Eclépens 6 cartes d'entrée pour les séances Ciné-Seniors qui ont lieu un mardi par mois au cinéma de Cossonay.

Les prochaines séances auront lieu :

- Mardi 7 novembre 2017 à 14h30   ☞   « L'école buissonnière »
- Mardi 5 décembre 2017 à 14h30   ☞   « L'ordre divin »
- Mardi 9 janvier 2018 à 14h30   ☞   « Knock »
- Mardi 6 février 2018 à 14h30   ☞   « Marie Francine »
- Mardi 6 mars 2017 à 14h30   ☞   « C'est beau la vie quand on y pense »



Les cartes (maximum une carte par personne) peuvent être retirées au bureau communal la semaine précédant la diffusion du film.

## CRÉATION D'UNE UAPE

Comme vous aurez pu le lire dans les décisions du Conseil communal, un crédit extrabudgétaire a été accordé à la Municipalité pour la création d'une UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers) dans l'ancien appartement des concierges du Collège. L'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2018.

Toutes les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de l'AJERCO à Orbe, tél. 024 557 77 11.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'UAPE « Les Funambules » à La Sarraz dispose encore de quelques places pour les enfants scolarisés à La Sarraz.



## ASSOCIATION MUSIQUE-DANSE-PROJETS

### « Une flûte enchantée »

**L'association a réuni 40 jeunes de 10 à 18 ans sous le nom de « Compagnie Verte » pour un prochain spectacle musique-danse-théâtre inspiré du conte merveilleux « La Flûte Enchantée ». Il se déroulera les 25, 27, 28 et 29 octobre prochain à la Grande Salle d'Eclépens.**

En nous approchant de Sylviane Thilo de l'Atelier Danse Expression à Pommaples et de Nicole Soares de l'Ecole de Musique d'Eclépens, nous en saurons un peu plus.

**« N'est-ce pas un peu prétentieux de s'attaquer à l'opéra de Mozart pour les jeunes que vous avez réunis ? »**

**Sylviane Thilo :** « En fait, la source du livret de l'opéra est plus ancienne, c'est un conte merveilleux oriental. Nous nous en sommes inspirés pour en faire une version qui nous est propre, une création originale. »

**« Pour la musique, n'était-ce pas plus simple de puiser dans les partitions de Mozart au lieu de tout réinventer ? »**

**Nicole Soares :** « Sa musique est très complexe et en tirer simplement des extraits n'aurait que dénaturé son œuvre. C'est auprès de Vivaldi que nous sommes allés chercher cette partie musicale. Ses œuvres sont plus abordables, plus faciles à adapter et à assimiler. »

**« Sylviane Thilo, sur le plan de la mise en scène et de la chorégraphie, chaque participant a la possibilité de passer d'un rôle à l'autre durant le spectacle : des musiciens danseront, des acteurs joueront d'un instrument ou pourront aussi danser et vice versa. N'est-ce pas là un défi de taille ? »**

**Sylviane Thilo :** « Oui, c'est vrai ! Nous veillons toujours à ce que ces trois expressions artistiques se complètent. Ces échanges ouvrent l'esprit de chacun sur l'art de l'autre car nous souhaitons associer la pédagogie à la culture. Nous les soutenons dans le jeu de l'interprétation qui les mène au plaisir d'être sur scène. »

**« Un tel spectacle est une lourde entreprise. Des soutiens vous ont-ils été nécessaires ? »**

**N.S. :** « Absolument ! En plus de Sylviane Thilo, ma complice depuis l'an 2000, deux professeurs de l'Ecole de Musique de Cossonay nous ont épaulés : Anne-Thérèse Biéri, violoniste et Jérémie Stricker, percussionniste. Les costumes ont été créés par Christopher Goodman, jeune styliste de talent et par Mireille Ganamé, incontournable couturière. Et rien n'aurait été possible sans l'aide de la commune d'Eclépens qui nous a mis à disposition ses locaux. »

**S.T.** N'oublions pas Jean-Jacques Schenk, docteur ès lumières ainsi que Bernard Formica et Michel Salzarulo, maîtres en décor et accessoires. Tous sont des professionnels passionnés et totalement conquis à l'idée d'apporter aux enfants de notre région une plate-forme de travail pour développer le goût de l'effort et surtout le plaisir de se construire un avenir enthousiaste. »

**Tous les détails du spectacle sur : [www.musique-danse.ch](http://www.musique-danse.ch)**



« Un orchestre digne d'un conte merveilleux »

Réservation :  
[info@musique-danse.ch](mailto:info@musique-danse.ch)  
Renseignements :  
077.408.93.89 du lundi au  
vendredi de 9h à 12h

## FENÊTRES DE L'AVEINT

Mme Jacqueline Niklaus a eu la gentillesse de reprendre l'organisation des fenêtres de l'Avent et nous la remercions sincèrement.

Le mois de décembre s'approche à grands pas. Les familles désireuses de faire vivre cette tradition festive peuvent y participer.

Pour ceci, rien de plus facile :

- Réserver rapidement une date entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 24 décembre 2017 auprès de Jacqueline Niklaus par tél au 079.462.87.03 ou par mail à [jniklaus@dargaudsuisse.ch](mailto:jniklaus@dargaudsuisse.ch)
- Décorer une fenêtre, une porte, un balcon, etc, avec la mention de la date choisie
- Et si le cœur vous en dit, organiser un apéro ou vin chaud (facultatif !) pour accueillir ce jour-là vos voisins, amis et autres habitants de la commune à partager un moment convivial.
- Les dates où il y a un accueil (qui figureront en rouge sur la liste), chaque habitant doit s'y sentir invité même s'il ne connaît pas les organisateurs. L'idée est de renforcer les liens des villageois dans cette magie de Noël.

Ainsi, du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, les habitants d'Eclépens pourront se promener dans le village à la recherche des fenêtres de l'Avent.

Vous recevrez par la poste fin novembre les adresses des fenêtres. Vous pourrez également trouver cette liste en visionnant le site de la commune [www.eclepens.ch](http://www.eclepens.ch).

Merci d'avance à tous les habitants qui donneront un peu de leur temps pour que notre village vive ensemble les fêtes de Noël.

Jacqueline Niklaus, Gondoux-Dessus 1, 1312 Eclépens



<b>Vendredi 1<sup>er</sup> décembre</b>	<b>Jedi 7 décembre</b> Magasin VOLG Rue du Village 30	<b>Mercredi 13 décembre</b>	<b>Mardi 19 décembre</b> Atelier 36 Rue du Village 36 Accueil de 17h à 19h
<b>Samedi 2 décembre</b>	<b>Vendredi 8 décembre</b> Le Coin du Fromager Rue du Village 22 Accueil de 17h à 19h	<b>Jedi 14 décembre</b>	<b>Mercredi 20 décembre</b>
<b>Dimanche 3 décembre</b> Famille Niklaus Gondoux-Dessus 1 Accueil dès 17h30	<b>Samedi 9 décembre</b> Familles Mercier & Braisaz-Latille Sous la Roche 11 – 13 Accueil dès 17h30	<b>Vendredi 15 décembre</b> Auberge Communale Rue du Village 1 Accueil de 17h à 19h	<b>Jedi 21 décembre</b>
<b>Lundi 4 décembre</b>	<b>Dimanche 10 décembre</b>	<b>Samedi 16 décembre</b>	<b>Vendredi 22 décembre</b>
<b>Mardi 5 décembre</b> Administration communale Rue du Village 24 Accueil de 16h30 à 18h30	<b>Lundi 11 décembre</b>	<b>Dimanche 17 décembre</b>	<b>Samedi 23 décembre</b>
<b>Mercredi 6 décembre</b> Famille Martignier Rapille-Dessus 6	<b>Mardi 12 décembre</b> Garderie l'Oasis Rue du Village 24 Accueil dès 17h	<b>Lundi 18 décembre</b>	<b>Dimanche 24 décembre</b>